

## Environmental and Social Data Sheet

### Overview

Project Name: **SWDE II**  
 Project Number: 2009-0505  
 Country: BELGIQUE

#### Project Description:

Une partie du programme d'investissement pluriannuel, comprenant des améliorations de stations de traitement d'eau, l'optimisation des réseaux, le renouvellement de canalisations, stations de pompage. Ce programme permettra une amélioration de la qualité de l'eau, la protection de la ressource, une amélioration de l'efficacité énergétique et la sécurisation de la ressource face au changement climatique.

EIA: Required  (to be verified for each scheme)  
 Not required

### Summary of Environmental and Social Assessment, including key issues and overall conclusion and recommendation

L'impact du programme d'investissements sera bénéfique pour l'environnement de la Région Wallonne et pour l'environnement en général (réduction des pertes d'eau d'où ménagement des ressources, maintien ou amélioration de la qualité de l'eau potable p.ex éliminer les raccordements en plomb). Quelques composantes du projet pourraient tomber sous la directive EIA 2011/92/EU, Annexe II, et une étude de l'impact sur l'environnement sera requise. L'application des procédures par le promoteur est conforme à la directive correspondante. La présentation d'un résumé non technique de l'étude de l'impact sur l'environnement avant déboursement de la Banque est une condition contractuelle.

Plusieurs composantes (70%) du programme s'inscrivent directement ou indirectement dans le cadre de la gestion durable des ressources en eau. Ces sous projets relèvent de l'adaptation des systèmes au changement climatique et visent à la sécurité d'approvisionnement pour les années futures.

La Direction Générale de la Division Générale des Ressources Naturelles et de l'Environnement (autorité compétente) atteste de la prise en compte de la problématique *Natura2000* dans tous les dossiers initiés par la SWDE. A l'instar de la SPGE (promoteur de deux projets Assainissement en Wallonie financés par la Banque), la SWDE fournira un document dûment signé par l'autorité compétente avant déboursement.

### Environmental and Social Assessment

#### Environmental Assessment

En ce qui concerne la directive cadre sur l'eau 2000/60/CE, la Belgique avait pris du retard dans l'adaptation de sa législation nationale en vue de permettre la transposition de la directive cadre (délai final 22 décembre 2003). Entre-temps, la directive cadre a été transposée en Région wallonne par les décrets et arrêté suivants:

- Décret relatif au Livre II du Code de l'Environnement constituant le Code de l'Eau, modifié par le décret-programme du 3 février 2005 de relance économique et de simplification administrative (M.B. 01.03.2005) ;

- Arrêté du Gouvernement wallon relatif au Livre II du Code de l'environnement, contenant le Code de l'Eau, modifié par l'arrêté du Gouvernement wallon du 24 mars 2005 (M.B. 11.04.2005).

Dans l'application de la directive cadre, la gestion des eaux est désormais envisagée par sous-bassin hydrographique. Quinze sous-bassins ont été délimités sur le territoire de la Région wallonne. Cette nouvelle approche trouve un relais associatif dans les contrats de rivière dont les premiers ont été signés en 1998.

Des mesures pour la protection de certains captages d'eaux sont nécessaires et bénéfiques pour l'environnement et la santé des consommateurs. Ceci est dû au fait que plusieurs herbicides (dont l'atrazine) contaminent les masses d'eau souterraines vulnérables. Avec 18% de contaminations et 7% de dépassements, l'atrazine et ses métabolites ont un impact sérieux sur la production d'eau potable. Plusieurs conventions et programmes d'actions ont été initiés par la SPGE et en collaboration avec la SWDE, en vue de réduire la contamination des eaux par les produits phytosanitaires.

Environ 70% des investissements concerne l'adaptation et l'atténuation aux impacts liés au changement climatique (réduction des pertes physiques et flexibilité de gestion). Cela inclut les investissements relatifs à l'amélioration des réseaux et des bâtiments publics, ainsi que le programme de renouvellement des réseaux dans le cadre d'atténuation et d'efficacité énergétique mais aussi le plan de sécurisation en eau potable en tant qu'adaptation au changement climatique.

### **Social Assessment**

Le programme d'investissement financé vise à l'amélioration de la qualité d'eau distribuée et à l'optimisation des réseaux de distribution. Ce projet permettra donc de renforcer la sécurité d'approvisionnement en eau aux consommateurs. Le projet a donc un réel impact social positif pour les habitants de la Région Wallonne desservis par la SWDE. Néanmoins la hausse importante des factures d'eau durant les dernières années, cela représente moins de 1% des revenus moyens par ménage en région wallonne, ce qui est considéré comme abordable.

### **Public Consultation and Stakeholder Engagement**

Le schéma d'exploitation de la Société wallonne des eaux -dans lequel s'inscrit son programme d'investissement- est une mesure reprise dans les projets de plan de gestion de district hydrographique que le Gouvernement wallon a adoptés ce 8 mars 2012 et qui ont fait l'objet d'une évaluation environnementale stratégique en application de la Directive 2001/42/CE et du Livre Ier du Code wallon de l'Environnement. L'enquête publique de 6 mois prévue par la Directive 2000/60/CE va commencer de sorte que les plans de gestion devraient être adoptés pour à fin 2012.

Dans le cadre de l'application de permis de construire pour les différents éléments du programme d'investissement, l'article 84, 262 et 274 du Code wallon d'aménagement du territoire, de l'urbanisme, du patrimoine et de l'énergie en abrégé CWATUP régissent les besoins en permis de construire des infrastructures de la SWDE. Même si l'utilité publique est reconnue pour les travaux de la SWDE (art.274), les canalisations requièrent un permis de travaux technique délivré par un fonctionnaire délégué.

### **Other Environmental and Social Aspects**

Il est bon de noter qu'en janvier 2004, la SWDE a obtenu le label de qualité ISO 9001 pour l'ensemble de ses activités. En 2007, la SWDE a procédé à l'enregistrement EMAS et ISO 14001 de l'ensemble de son site de Verviers et en 2008, de son siège d'exploitation de la succursale de la Sambre et du secteur d'exploitation de Couillet. Le respect de l'environnement dans ses investissements est donc pris au sérieux.